

RUTA VÍA DE LA PLATA NONSTOP/EUROVELO 1

RÈGLEMENT RVP – NONSTOP/EUROVELO 1

Art. 1 Définition

La Route *Vía de la Plata* – NONSTOP/EUROVELO 1 (RVP – NONSTOP/EUROVELO 1) est une épreuve sportive de VTT organisée dans la plus pure tradition des Brevets Randonneurs Mondiaux qui se déroulera entre les villes de Gijón (Asturies) et de Séville (Andalousie) et à laquelle il est possible de participer en individuel ou par équipe (le parcours pouvant être réalisé par l'équipe au complet ou en relais).

La RVP – NONSTOP/EUROVELO 1 est organisée au moment de la pleine lune du mois de juin. L'épreuve commencera à 10h00 le mercredi 12 juin 2019, à Gijón, et se terminera à 13h00 le dimanche 16 juin 2019, à Séville, soit un temps maximum de 100 heures (vitesse moyenne de 10 km/h).

L'épreuve compte 8 points de contrôle (La Pola de Gordón, La Bañeza, Zamora, Guijuelo, Plasencia, Casar de Cáceres, Calamonte et Zafra) où les participants devront obligatoirement faire tamponner leur carnet de route et où les équipes ayant choisi de participer en relais devront –et seulement à cet endroit– se passer le témoin. L'organisation réalisera autant de contrôles secrets qu'elle jugera opportuns où il sera également obligatoire de faire tamponner le carnet de route. Ces contrôles seront parfaitement indiqués le long du parcours et auront pour mission d'éviter toute altération du parcours de la part des participants.

Chaque participant est considéré comme étant en excursion personnelle et devra accepter et respecter toutes les dispositions légales en vigueur, aussi bien en matière de code de la route que d'environnement, il sera ainsi le seul responsable de ses actes.

L'épreuve se déroulera en accord avec le présent règlement. En cas de divergence, une réclamation écrite devra être présentée au préalable par les participants qui se considèrent lésés et ce sera le comité d'organisation qui prendra la décision définitive.

Art. 2 Inscriptions

Afin de pouvoir participer, chaque coureur devra être en possession d'une assurance de responsabilité civile qui remplisse les exigences légalement établies pour ce genre d'événements. Les participants étrangers devront présenter, outre une copie de leur police d'assurance, un certificat justifiant que leur assurance est également valable en Espagne.

L'inscription devra être réalisée sur le site internet officiel de l'événement : www.rvponstop.com. Il est obligatoire de renseigner tous les champs demandés dans le formulaire et d'avoir effectué le paiement des droits d'inscription afin que celle-ci soit validée.

Le prix de l'inscription est de 120 € par participant, indépendamment de la catégorie choisie. Il faudra également déposer une caution de 100 € pour chaque dispositif de contrôle de suivi (les équipes de relais ne disposeront que d'un seul dispositif, qui devra être porté par le participant en course). Cette caution sera remboursée une fois le dispositif rendu à Séville.

RUTA VÍA DE LA PLATA NONSTOP/EUROVELO 1

Les frais d'inscription incluent :

- Le droit de participer à l'épreuve.
- Le carnet de route.
- Le Passeport de la Route *Vía de la Plata*.
- Un dispositif électronique de suivi et de contrôle de l'épreuve.
- Les traces GPS du parcours.
- 8 ravitaillements.
- Un T-shirt souvenir de l'événement.
- Un maillot souvenir pour les 100 premiers inscrits.

Art. 3 Participation

La participation à la RVP – NONSTOP/EUROVELO 1 est ouverte aux vététistes de plus de 18 ans.

Les catégories proposées sont les suivantes :

CENTURION : homme ou femme en individuel.

DUOBUS : deux hommes ou deux femmes (les deux membres devront obligatoirement réaliser le parcours complet et terminer ensemble).

DUOBUS MIXTE : une femme et un homme (les deux membres devront obligatoirement réaliser le parcours complet et terminer ensemble).

TRIO : Masculin, féminin ou mixte (en relais).

VELITES : Équipe de 4 à 6 cyclistes (en relais). Elle peut être masculine, féminine ou mixte.

LÉGIONNAIRES : Entre 5 et 8 participants qui réalisent le parcours complet et terminent au moins à 4 ensemble.

SOCIETATIS : Équipe de 2, 3 ou 4 coureurs en relais. Catégorie réservée aux équipes composées par les travailleurs d'une même entreprise, qui devront dûment justifier leur appartenance à celle-ci.

DIURNARIUS : Équipe de 2, 3 ou 4 coureurs en relais. Catégorie réservée aux médias. Chaque équipe devra justifier que ses membres sont bel et bien journalistes.

Afin qu'une catégorie puisse être reconnue, il faudra un minimum de cinq inscriptions dans celle-ci.

Étant donné qu'il s'agit d'une épreuve de type Brevets Randonneurs Mondiaux, chaque participant devra être autosuffisant, mais, en raison des caractéristiques de l'épreuve et de sa dureté, chaque équipe –y compris la catégorie CENTURION– est autorisée à disposer d'un véhicule d'assistance qui ne pourra intervenir qu'au niveau des 8 points de contrôle officiels de l'épreuve.

Dans les catégories en relais, chaque participant devra au moins parcourir un des secteurs situés entre deux points de contrôle officiels différents.

RUTA VÍA DE LA PLATA NONSTOP/EUROVELO 1

Art. 4 Limite de participation

Étant donné qu'il s'agit de la première édition de la RVP – NONSTOP/EUROVELO 1, l'organisation a fixé une limite de 500 participants pour des raisons de sécurité et afin d'offrir les meilleures prestations possibles.

Art. 5 Retrait des dossards

Le retrait des dossards aura lieu le mardi 11 juin 2019 de 15h00 à 22h00 ou le mercredi 12 juin 2019 de 8h00 à 9h00 au Vélodrome de Las Mestas (Gijón, Asturias).

Chaque participant devra obligatoirement présenter une pièce d'identité et son certificat d'assurance.

Les dossards seront attribués dans l'ordre d'inscription, mais l'organisation réservera les dix premiers numéros afin de les attribuer selon ses propres critères.

L'organisation remettra à chaque participant :

- 1 plaque de cadre par participant.
- 1 dispositif électronique de chronométrage par participant.
- 1 dispositif de suivi en ligne par équipe (en prêt), qui sera le témoin des relais.

De plus, chaque participant se verra remettre un bracelet d'identification qu'il devra porter à tout moment de l'épreuve. Ce bracelet lui permettra d'accéder aux zones réservées aux participants.

Art. 6 Accueil des participants

Une soirée de bienvenue, lors de laquelle les caractéristiques de l'épreuve seront expliquées en détails, sera organisée le 11 juin 2019 à 21h00 au Vélodrome de Las Mestas (Gijón, Asturias).

La présence de tous les participants est obligatoire.

En cas de non-présence des participants à ce briefing, l'organisation déclinera toute responsabilité concernant les sujets qui y seront traités.

Art. 7 Vélo

Les vélos électriques sont interdits.

Seuls sont autorisés les VTT avec des roues d'un diamètre de 26 ; 27,5 ou 29 pouces, ainsi que les vélos de type cyclo-cross ou gravel équipés de pneus *off road*. Tous les tubes du vélo (cadre, guidon, bar-ends, etc.) devront porter un bouchon.

Il est recommandé d'emporter les pièces de rechange nécessaires pour réparer le vélo en cas de problème mécanique.

Le vélo devra obligatoirement être équipé d'un éclairage blanc à l'avant du vélo, qui devra être allumé depuis la tombée du jour jusqu'au lever du soleil, ainsi que d'un éclairage rouge à l'arrière, qui devra être allumé durant toute l'épreuve.

Selon les critères du comité d'organisation, tout vélo ne présentant pas les éléments de sécurité nécessaires à la compétition ne sera pas autorisé à prendre le départ.

RUTA VÍA DE LA PLATA NONSTOP/EUROVELO 1

Art. 8 Équipement

Tous les coureurs devront obligatoirement :

- Porter un casque rigide homologué pour le cyclisme durant tout le déroulement de l'épreuve.
- Porter des éléments réfléchissants afin d'être bien visibles depuis la tombée du jour jusqu'au lever du soleil. Les éléments réfléchissants incorporés aux vêtements seront acceptés.
- Accrocher la plaque avec le numéro de dossard sur la partie avant du vélo.
- Disposer, pour des raisons de sécurité, d'un téléphone portable avec suffisamment de batterie pour pouvoir l'utiliser correctement durant toute l'épreuve. Le numéro de ce portable devra être communiqué à l'organisation.
- Prendre le témoin de relais (dispositif de suivi en ligne).
- Emporter une couverture de survie.

Même si les ravitaillements seront complets et disposeront d'aliments solides et liquides, il est recommandé aux participants de prévoir leur propre ravitaillement.

Art. 9 Déroulement de l'épreuve

Le départ aura lieu le mercredi 12 juin 2019 à 10h00 au Vélodrome de Las Mestas (Gijón, Asturies). Les coureurs seront escortés par les forces de l'ordre lors d'un parcours neutralisé permettant de quitter la ville, puis le départ officiel sera donné.

Il y aura deux types de contrôles le long du parcours :

9.1 Contrôle de passage (*Control de paso, CP*)

Huit points de passage seront établis au préalable le long du parcours, en plus des points de contrôle secrets, et ils coïncideront avec les points de relais. Le numéro de dossard et le temps de passage des participants y seront notés.

Omettre un contrôle de passage ou y arriver après l'heure maximum fixée par l'organisation entraînera l'exclusion de l'épreuve.

Toute aide extérieure reçue hors d'un contrôle de passage entraînera l'exclusion de l'épreuve.

9.2 Point de relais (*Punto de relevo, PR*)

Le long du parcours, il y aura des points, dénommés points de relais, où un cycliste se trouvant en course pourra passer le témoin (dispositif de suivi en ligne) à un autre membre de son équipe afin que celui-ci continue l'épreuve à sa place. Ce relais ne sera autorisé qu'au niveau de ces points, dans l'espace signalé comme zone de relais.

C'est le membre de l'équipe portant le témoin du relais qui sera considéré comme participant.

Les points de relais coïncideront avec les contrôles de passage et les zones de ravitaillement.

RUTA VÍA DE LA PLATA NONSTOP/EUROVELO 1

9.3 Espace de vie (*Estación de vida*, EV)

Ces espaces coïncideront avec les 8 contrôles de passage établis. Dans ces espaces de vie, les participants ne disposant pas d'assistance extérieure trouveront les objets personnels qu'ils jugeront utiles d'y envoyer par le biais de l'organisation.

Pour ce faire, les participants devront remettre à l'organisation, au moment du retrait des dossards, leurs objets personnels dans un sac parfaitement fermé et étiqueté avec leurs coordonnées (n° de dossard et nom de l'espace de vie où ils souhaitent envoyer leur colis). Un maximum de 4 sacs par participant est autorisé. L'organisation sellera chaque colis et le prendra en charge jusqu'à l'espace de vie correspondant, où il sera remis au participant après vérification de son identité.

Au cours de l'épreuve, les participants ne disposant pas d'assistance extérieure pourront laisser dans ces EV les objets personnels dont ils n'auront plus besoin pour le reste du parcours et ils leur seront rendus à l'arrivée. Afin de faciliter la localisation de ces objets, et compte tenu des difficultés et des limitations occasionnées par le fait d'être déjà en course, la certification du dépôt et l'identification du contenu du sac pourront être effectuées au moyen de photos prises par un téléphone portable. Ces espaces de vie seront situés dans des enceintes fermées, avec des douches et des zones de repos pour permettre aux participants de réaliser la RVP – NONSTOP/EUROVELO 1.

Art. 10 Arrivée

L'arrivée à Séville sera jugée devant l'Office du Tourisme situé sur la promenade Marqués de Contadero.

Art. 11 Roadbook

Le parcours ne sera pas balisé, seuls les points de contrôle secrets seront indiqués avec suffisamment d'avance afin d'éviter tout doute possible. L'organisation remettra à chaque participant une trace GPS pour suivre le parcours.

Art. 12 Parcours

Le parcours sera ouvert à la circulation sur certains tronçons de route. Les participants devront donc suivre les indications des autorités routières, respecter le code de la route et circuler avec précaution.

Il est obligatoire de suivre le parcours et l'ordre de passage fixé par l'organisation.

Le temps maximum pour effectuer l'ensemble du parcours sera de 100 heures.

Les contrôles de passage fermeront comme suit :

La Pola de Gordón : le mercredi 12 juin 2019 à 23h00

La Bañeza : le jeudi 13 juin 2019 à 9h00

Zamora : le jeudi 13 juin 2019 à 16h00

Guijuelo : le vendredi 14 juin 2019 à 10h00

Plasencia : le vendredi 14 juin 2019 à 19h00

Casar de Cáceres : le samedi 15 juin 2019 à 03h00

Calamonte : le samedi 15 juin 2019 à 12h00

Zafra : le samedi 15 juin 2019 à 20h00

Séville : le dimanche 16 juin 2019 à 13h00

RUTA VÍA DE LA PLATA NONSTOP/EUROVELO 1

Art. 13 Zones de ravitaillement

Les zones de ravitaillement officielles seront situées dans les localités où auront lieu les contrôles de passage et seront parfaitement indiquées.

Elles disposeront de tous les aliments solides et liquides nécessaires pour satisfaire les besoins des participants lors de l'épreuve. Il y aura également des douches et des espaces habilités pour recharger les portables, les GPS et les batteries des kits d'éclairage.

Art. 14 Secteurs impraticables

Si un secteur du parcours est jugé impraticable et impossible à franchir par le directeur de course, celui-ci pourra décider de dévier le parcours par les itinéraires alternatifs prévus par l'organisation.

Art. 15 Abandon

L'abandon de l'un des membres d'une équipe devra être communiqué dès que possible à l'organisation.

En cas d'abandon de l'un des membres d'une équipe, les autres pourront continuer l'épreuve tout en restant dans la catégorie dans laquelle l'équipe avait été inscrite. Si le cycliste souhaitant abandonner est celui qui est en course, il devra le faire à un point de relais après avoir rallié celui-ci par ses propres moyens et sans aucune aide extérieure. Si un participant ne finit pas son relais, cela entraînera l'abandon de toute l'équipe et ses membres devront se retirer de l'épreuve.

Art. 16 Ordre de départ / Catégories

La grille de départ sera formée en respectant rigoureusement l'ordre d'inscription et le numéro de dossard, indépendamment de la catégorie du participant.

Art. 17 Récompenses

Tous les participants qui finiront l'épreuve recevront une médaille et un diplôme de *finisher* de la RVP – NONSTOP/EUROVELO 1.

Un maillot souvenir sera également remis aux personnes qui n'étaient pas parmi les 100 premiers inscrits et qui arriveront à terminer l'épreuve dans le temps maximum imparti.

Art. 18 Cérémonie de remise des trophées

La remise des trophées et des récompenses aura lieu le dimanche 16 juin 2019 à 14h00 à La Cartuja (Séville).

Une tunique romaine et une couronne de laurier récompenseront l'empereur et l'impératrice de la RVP – NONSTOP/EUROVELO 1 parmi les personnes ayant concouru dans la catégorie CENTURION. D'autres distinctions et récompenses seront également remises dans les diverses catégories comptant un nombre minimum de participants.

Afin d'aspirer à ces récompenses, il est impératif d'assister à la cérémonie de remise des trophées.

RUTA VÍA DE LA PLATA NONSTOP/EUROVELO 1

Art. 19 Pénalisations

Tout comportement irrégulier, raccourci, assistance hors des zones habilitées à cet effet, relais antiréglementaire, remorquage ou comportement incivil entraînera l'exclusion immédiate de l'épreuve.

Art. 20 Réclamations et sanctions

Au sein du comité d'organisation, il y aura un comité de suivi de la RVP – NONSTOP/EUROVELO 1 dont le rôle sera de veiller au bon déroulement de l'épreuve. C'est le comité de suivi de la RVP – NONSTOP/EUROVELO 1 qui sera chargé de traiter les réclamations et de résoudre les problèmes qui pourraient se poser au cours de l'événement. Ses décisions seront sans appel et ne pourront faire l'objet d'aucun recours.

Toute réclamation ou demande devra être présentée par écrit et adressée au comité de suivi de la RVP – NONSTOP/EUROVELO 1.

Art. 21 Sport et nature

Notre sport, le VTT, est une activité qui se déroule en pleine nature et son impact sur l'environnement est la responsabilité de tous les participants et organisateurs d'épreuves sportives. Nous vous prions d'être respectueux envers le milieu naturel par où passe le parcours de l'épreuve : emportez vos déchets, emballages et restes de ravitaillement, soyez prudent sur les voies ouvertes à la circulation, ne prenez pas de raccourcis qui abîmeraient la végétation, respectez les piétons, faites attention aux animaux que vous pourriez croiser dans la montagne, ne jetez aucune pièce de rechange, etc.

S'écarter du chemin naturellement délimité ou passer par une propriété privée entraînera l'exclusion de l'épreuve.

L'organisation disposera aux CP de systèmes pour contrôler les objets personnels que chaque participant aura sur lui lors de chaque secteur. Tout emballage ou déchet laissé sur le parcours hors des containers entraînera l'exclusion de l'épreuve.

Art. 22 Remarques

Tous les participants devront respecter les autres participants, les membres de l'organisation, les médias et le public.

L'organisation se réserve le droit d'adapter ou de modifier le présent règlement à tout moment.

L'INSCRIPTION À LA RVP – NONSTOP/EUROVELO 1 IMPLIQUE L'ACCEPTATION DE CE RÈGLEMENT.